

La terminologie en Chine

Yide Zhang

Volume 36, Number 1, mars 1991

La terminologie dans le monde : orientations et recherches

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/004643ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/004643ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Zhang, Y. (1991). La terminologie en Chine. *Meta*, 36(1), 311–317.
<https://doi.org/10.7202/004643ar>

LA TERMINOLOGIE EN CHINE

YIDE ZHANG

*Centre de formation au français fonctionnel de Chine,
Shanghai, République populaire de Chine*

Le travail terminologique en Chine peut comporter deux volets : celui de la langue chinoise et celui des langues des minorités nationales. Cet article n'aborde que le premier, car savoir s'il vaut mieux faire appel à de nouveaux termes ou à des emprunts chinois est un problème très compliqué. Si l'on préfère les emprunts chinois, il reste à savoir si l'on emprunte la transcription phonétique du putonghua (du mandarin) ou celle des dialectes, et ainsi de suite. Cela mérite des discussions spéciales.

HISTORIQUE DE LA TERMINOLOGIE CHINOISE

Le développement scientifique et culturel est à l'origine de la terminologie. Au fur et à mesure que les sciences et la culture se développent, les termes s'enrichissent davantage, de sorte que la terminologie et sa normalisation jouissent d'une attention toujours plus grande. Sous cet angle, on peut comprendre facilement pourquoi la publication du «Zheng Ming» (Vérification des Noms à partir de la Réalité), un article du Xun Zi (313-238 av. J-C), a joué un rôle important pour créer aux Royaumes Combattants (475-221 av. J-C) la situation où cent écoles rivalisaient et cent fleurs s'épanouissaient sur le plan culturel.

La terminologie est inséparable de la traduction. Depuis longtemps, elles vont de pair en Chine et donnent lieu à une opposition très aiguë entre la translittération et la traduction libre.

La traduction des soutras bouddhistes débuta dans la Dynastie des Han (23-200) et connut son âge d'or dans la Dynastie des Tang (618-907). Entre temps, on absorba un grand nombre de termes sanscrits et bouddhiques. À cette époque, on fonda un assez grand nombre d'ateliers de traduction. Celui qui fut présidé par le bouddhiste Xuan Zhong resta toujours le plus grand. C'est lui qui posa les principes régissant la translittération et la traduction libre.

La traduction des œuvres scientifiques fit son apparition dans la Dynastie des Ming (1368-1644), des savants chinois et étrangers traduisirent beaucoup d'œuvres concernant l'astronomie, les mathématiques, la cartographie, l'hydrologie et la mécanique. Vers la fin du XIX^e siècle, le Bureau de traduction (Tong Wen Guan) et le Bureau de la Fabrication de la Chine du Sud avaient pour tâche de traduire un grand nombre d'œuvres scientifiques et techniques. Au cours de cette période, on «importa» de nombreux termes scientifiques et techniques. Par exemple, avant la traduction du livre *Origine et Chimie* par Xu Shou, on comptait seulement quelques noms chinois d'éléments chimiques. Mais, dans la traduction de ce livre, on commença à pratiquer un principe de dénomination selon lequel de nouveaux noms chinois des éléments chimiques furent créés à partir de la translittération de la première syllabe des noms correspondants anglais ou français.

De la fin du XV^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle, Yan Fu, ce grand traducteur, se donnait beaucoup de peine pour tantôt choisir des termes déjà traduits, et tantôt créer avec audace des termes translittérés. L'article intitulé «Sur la Traduction de Termes», de

Hu Yi Lu, vit alors le jour. L'auteur insista sur la traduction libre, mais il ne s'interdit pas de translittérer une dizaine de catégories de termes.

On voit par là que bien que le problème de la terminologie et de sa normalisation se soit posé très tôt et que certains organismes (y compris d'anciens ateliers de traduction) aient établi leurs propres principes pour la dénomination, une gestion centralisée manquait.

En 1915, la Société de Médecine et d'autres organismes entreprirent de vérifier d'abord les termes médicaux pour étendre ensuite graduellement la vérification aux termes des autres domaines. En 1921, la Grande Académie installa à Shanghai un comité pour l'unification des termes traduits. L'année suivante, elle se réorganisa pour devenir le ministère de l'Éducation. Le comité dépendait dès lors de ce ministère. À peine ce comité se fut-il mis au travail qu'il céda la tâche au Bureau national de la Rédaction et de la Traduction de Nankin fondé en 1932. Dorénavant, la terminologie chinoise entra dans une nouvelle étape.

Selon les statistiques de ce Bureau, le comité ne vérifia et ne publia que 18 lexiques, glossaires et vocabulaires de différentes disciplines. D'autre part, 47 lexiques, glossaires et vocabulaires étaient en train d'être vérifiés ou sous presse. La démarche de la vérification était assez stricte. Cet organisme publia en outre un fascicule intitulé *Principes pour la dénomination des termes chimiques*.

Après la fondation de la République populaire de Chine, en mai 1950, sous la direction de la Commission pour la Culture et l'Éducation relevant du Conseil des Affaires d'État du gouvernement populaire central, on fonda le Comité pour l'unification des termes académiques dont dépendaient 5 groupes sur les sciences naturelles, les sciences sociales, la médecine et l'hygiène, les arts et les actualités. De plus, un projet pour unifier les termes académiques fut établi.

La méthode de travail était la suivante : Prenons par exemple, le groupe pour les sciences naturelles : le Bureau de la rédaction et de la vérification de l'Académie des Sciences recommanda des spécialistes pour relever toutes sortes de nouveaux termes et des termes déjà traduits pour ensuite les trier. Ceux qui n'étaient pas encore traduits, ils les traduisirent. Une fois le lexique ébauché, ils le soumirent aux membres intéressés du Comité pour un contrôle initial; le contrôle initial terminé, le Bureau de la rédaction et de la vérification de l'Académie des Sciences était chargé de réunir les observations et de mettre au point un lexique formel pour procéder à des vérifications plus poussées. Pendant ce processus, des discussions se menèrent, un lexique plus complet fut publié pour solliciter des amendements et des compléments ultérieurs dans le but de maximaliser l'adéquation et l'acceptabilité des termes. Finalement, avec l'approbation du président de l'Académie des sciences, on demanda à faire publier officiellement le lexique par la Commission pour la culture et l'éducation relevant du Conseil des affaires d'État du gouvernement populaire central.

En 1956, la Commission pour la culture et l'éducation fut supprimée. Le Conseil des affaires d'État chargea alors l'Académie des sciences d'unifier les termes académiques. D'où la fondation de «L'Atelier de la rédaction et vérification des termes des sciences naturelles de l'Académie des sciences» (appelé pendant un certain temps l'Atelier de dénomination du Comité de la traduction et publication de l'Académie des sciences). De 1966 à 1976, pendant la Grande Révolution culturelle, cet organisme fut supprimé et l'unification des termes s'arrêta.

À l'heure actuelle, l'Académie des sciences a pris l'initiative de créer la Commission nationale de la vérification des termes des sciences naturelles dont le président actuel est Monsieur Qian Sanqiang, le célèbre spécialiste de l'énergie nucléaire. Elle a pour tâche d'établir des principes régissant le travail terminologique et un

programme national pour unifier les termes des sciences naturelles. Cette commission s'est subdivisée en 29 sous-commissions, selon les différentes disciplines. La vérification des termes de l'astronomie a pris fin en 1978. Étant donné que la vérification des termes concernant les sciences fondamentales et les techniques de pointe touche presque à sa fin, la Commission a décidé de mettre l'accent sur la vérification des termes de la construction mécanique, du génie chimique, du pétrole, du génie civil, de l'hydrologie, de l'aéronautique et l'aérospatiale, etc., car ces disciplines entretiennent des liens étroits avec l'économie nationale.

La Commission fait beaucoup d'efforts pour renforcer les échanges terminologiques avec Hong Kong, Macao, Taiwan et d'autres régions étrangères où l'on parle chinois. C'est pourquoi elle a publié le plus vite possible une nouvelle édition de ses ouvrages terminologiques avec les «caractères compliqués» pour les populariser à une échelle plus grande. La Commission est financée par la Commission d'État pour les sciences et les techniques et l'Académie des sciences. L'UNESCO envisage de lui verser des subventions.

Depuis sa fondation, la Commission a établi des relations avec Infoterm, qui l'a admise comme membre fondateur. Elle s'est procuré des documents et des matériaux des organismes de terminologie canadien, australien, britannique, danois et finlandais. Ses représentants ont assisté à deux reprises au Comité technique 37 de l'ISO. Tous ces organismes étrangers ont manifesté un grand intérêt pour la terminologie chinoise.

PRODUCTION DES OUVRAGES TERMINOLOGIQUES CHINOIS

Il est à noter que les statistiques que j'ai présentées ici sont loin d'être complètes, d'autant plus que je n'ai pas comptabilisé les ouvrages terminologiques chinois parus à l'étranger. Cependant, elles peuvent offrir des informations intéressantes.

Avant la fondation de la République en 1949, il y avait 165 ouvrages terminologiques chinois; et, parmi eux, des ouvrages très anciens tels que *Noms chinois et étrangers des maladies* (1909), *Vocabulaire chinois-anglais et anglais-chinois de l'art militaire* (1911), *Vocabulaire commercial chinois-anglais* (1913), *Dictionnaire quadrilingue du chemin de fer* (1916) et *Lexique de la construction navale* (1916), etc. Après 1949, sont nés 766 ouvrages terminologiques dont 658 publiés dans la Chine continentale, 59 venus de Taiwan, 43 rédigés à Hong Kong, 8 composés dans d'autres pays étrangers. Les ouvrages terminologiques des 2 périodes sont au nombre de 931.

Sur le plan des langues, l'anglais occupe une place prépondérante dans les ouvrages terminologiques chinois. Avant 1949, les ouvrages terminologiques anglais-chinois et chinois-anglais constituaient plus des deux tiers des ouvrages publiés. Si l'on y ajoute les ouvrages multilingues, cette proportion sera plus grande, car dans les lexiques, les glossaires, les vocabulaires et les dictionnaires multilingues, on trouve inévitablement l'anglais. Mais avant 1949, on ne trouvait le russe que dans des ouvrages terminologiques multilingues.

Après 1949, la suprématie de l'anglais n'a pas diminué. Dans les 108 ouvrages bilingues ou multilingues parus à Taiwan, Hong Kong ou dans d'autres pays étrangers, c'est-à-dire environ 15 % des ouvrages terminologiques publiés, l'anglais se trouve encore en position dominante. Et dans les 658 ouvrages parus en Chine continentale, environ la moitié sont des ouvrages terminologiques anglais-chinois et chinois-anglais. Si l'on y ajoute les 100 ouvrages multilingues, la proportion de l'anglais est la plus grande.

Après 1949, parmi les lexiques, les glossaires, les vocabulaires et les dictionnaires rédigés en Chine continentale, les ouvrages russe-chinois et chinois-russe sont au nombre de 98, soit plus de 15 % du total. Si l'on y ajoute les 100 ouvrages terminologiques multilingues, la proportion du russe est encore plus importante. Ces ouvrages russe-

chinois et chinois-russe ont fait leur apparition pour la plupart dans les années cinquante et soixante du siècle.

Outre l'anglais et le russe, le français et l'allemand trouvent aussi leur place. On a également publié un *Dictionnaire sanscrit-chinois du Bouddhisme* (1904), un *Dictionnaire coréen-chinois de botanique* (1982), un *Dictionnaire vietnamien-chinois de médecine* (1982) et 28 dictionnaires latin-chinois et chinois-latin de biologie ou de médecine et pharmacie.

Parlons maintenant en détail des dictionnaires français-chinois. Beaucoup d'étudiants de français, une fois diplômés, tâtonnaient dans les pratiques terminologiques. Mais, en collaboration avec des spécialistes et en consultant des dictionnaires spéciaux anglais-chinois ou russe-chinois, ils ont travaillé dur pour produire un grand nombre de dictionnaires spéciaux français-chinois. En voici une liste incomplète.

- Dictionnaire français-chinois de la radio-électricité* (1960)
- Dictionnaire français-chinois de la vie internationale* (1962)
- Dictionnaire français-chinois du commerce extérieur* (1965)
- Dictionnaire français-chinois de l'aviation* (1972)
- Dictionnaire français-chinois du chemin de fer* (1975)
- Dictionnaire technique de l'automobile français-chinois* (1980)
- Dictionnaire français-chinois de l'informatique* (1982)
- Lexique français-chinois de la prospection géophysique du pétrole* (1982)
- Dictionnaire médical français-chinois* (1982)
- Dictionnaire français-chinois de la métallurgie* (1983)
- Dictionnaire français-chinois de la sylviculture* (1983)
- Dictionnaire français-chinois de la chimie et du génie chimique* (1984)
- Dictionnaire français-chinois du pétrole* (1984)
- Dictionnaire français-chinois des mathématiques et de l'informatique* (1984)
- Dictionnaire français-chinois de l'acoustique sous-marine* (1986)
- Dictionnaire français-chinois de travaux de construction* (1986)
- Thésaurus français-chinois des termes scientifiques et techniques* (1986)

Les lexiques, les glossaires, les vocabulaires et les dictionnaires multilingues peuvent se résumer ainsi.

Trente-quatre ouvrages multilingues (de trois à neuf langues) sont parus avant 1949. Après cette date, 108 ouvrages multilingues ont été publiés, dont 100 en Chine continentale. Pour le moment, le *Dictionnaire international de l'électrotechnique* (1960) reste le plus important, car on y trouve les termes chinois, russes, anglais, français, allemands, espagnols, italiens, danois, polonais et suédois.

Quant aux ouvrages unilingues, on compte 83 dictionnaires unilingues dont 15 ont été publiés avant 1949, et 68 après 1949.

Selon les statistiques susmentionnées, les ouvrages terminologiques chinois peuvent être divisés en 13 catégories :

1. Catégorie générale comprenant 40 ouvrages dont le *Dictionnaire des sciences naturelles*, le *Dictionnaire japonais des emprunts*, le *Dictionnaire chinois-anglais des abréviations*, le *Dictionnaire contemporain des sciences et des techniques* et le *Dictionnaire de la documentation et de l'informatique*;
2. Catégorie des mathématiques comprenant 37 ouvrages;
3. Catégorie de la physique comprenant 35 ouvrages;
4. Catégorie de la chimie comprenant 62 ouvrages;
5. Catégorie de l'astronomie (y compris la météorologie) comprenant 17 ouvrages;

6. Catégorie de la géographie (y compris la géologie, etc.) comprenant 43 ouvrages;
7. Catégorie de la biologie comprenant 93 ouvrages;
8. Catégorie de l'industrie comprenant 177 ouvrages;
9. Catégorie de l'agriculture (y compris la sylviculture, l'élevage et la pisciculture) comprenant 54 ouvrages;
10. Catégorie du transport et communication (y compris la télécommunication) comprenant 89 ouvrages;
11. Catégorie de la médecine et de l'hygiène comprenant 100 ouvrages;
12. Catégorie de l'art militaire comprenant 29 ouvrages;
13. Catégorie des sciences sociales comprenant 155 ouvrages.

Les ouvrages terminologiques chinois ont une présentation très simple. La plupart d'entre eux sont un ensemble ordonné de termes équivalents dans deux langues. Très peu sont un ensemble ordonné de termes d'une ou plusieurs langues dont la signification a été explicitée ou définie. Malgré cela, ils tendent à être appelés tous dictionnaires, car le mot dictionnaire a une fonction générique, apte à exprimer, à l'aide d'une riche collection d'épithètes déterminants, la variété des ouvrages terminologiques différents, par le domaine d'application, la taille ou la destination.

PROBLÉMATIQUE DE LA TERMINOLOGIE CHINOISE

Qu'est-ce qu'un terme? Selon quels critères peut-on repérer, créer et vérifier un terme? Ce sont des questions qui ont fait couler beaucoup d'encre. Il règne une grande divergence dans les réponses. Les terminologues chinois sont d'avis que les termes chinois doivent être scientifiques, systématiques, univoques, concis, conformes au système idéographique du chinois, favorables aux échanges terminologiques et pratiques.

Scientifiques, parce que les termes chinois doivent refléter fidèlement des notions scientifiques déterminées à partir desquelles ils révèlent les traits distincts des choses et des phénomènes et donnent des définitions adéquates. Que ce soient des termes nouvellement créés ou des termes traduits librement d'une autre langue, ils ne doivent pas s'écarter de ces notions scientifiques. Voilà un principe inéluctable qu'il faut appliquer de façon consécutive dans le repérage, la création et la vérification des termes chinois.

Systématiques, parce que les termes chinois ne sont pas isolés et aléatoires, ils sont en corrélation dans un système de notions déterminées. Dans la recherche des termes reliés à un thème, il faut d'abord mettre en place l'arbre de domaine qui va structurer la recherche en répartissant le domaine principal en quelques sous-domaines et identifiant les domaines connexes auxquels la recherche pourra toucher. Ainsi conçu, l'arbre de domaine servira non seulement à repérer les termes fondamentaux, mais aussi à évaluer l'exhaustivité des unités terminologiques et à restreindre les informations parasites non liées au thème de la recherche et les lacunes touchant l'information dont on aura besoin.

Univoques, parce que les termes chinois doivent correspondre à des notions déterminées si bien qu'ils aient chacun une seule signification adéquate, afin d'éviter toute équivoque et ambiguïté, mais il est bien difficile pour différentes disciplines d'avoir des termes ayant toujours une seule signification. En cas de besoin, il est permis qu'une même notion soit exprimée par plusieurs termes dans différentes disciplines. Cette souplesse n'entrave pas pour autant l'unification des termes. Sinon, une décision rigide pourrait empêcher la propagation des termes, ne favoriserait pas l'unification des termes et irait jusqu'à entamer leur autorité.

Concis, parce que les termes chinois doivent exprimer des notions déterminées en très peu de caractères chinois dans la mesure où ils peuvent se comprendre facilement.

Conformes au système idéographique du chinois, parce que les termes chinois doivent s'intégrer dans le système idéographique du chinois, de façon que l'on puisse en

saisir immédiatement les sens, en lisant les caractères chinois. Ainsi, les terminologues chinois se proposent d'utiliser des caractères courants pour former des termes et éviter des caractères chinois rares et difficiles, car les caractères chinois courants sont capables d'exprimer toute notion scientifique et peuvent véhiculer toute information spécifique. Il n'est pas nécessaire de créer de nouveaux caractères. Autrement, les caractères chinois se multiplient et deviennent de plus en plus compliqués et lourds pour les usagers et font obstacle au développement scientifique et culturel. Lorsque le chinois introduit des termes étrangers, il fait rarement appel à la translittération. La raison en est simple. Psychologiquement, la translittération entraîne un complexe d'infériorité. De plus, elle prend le contre-pied du rapport son-sens de la langue chinoise. Par exemple, «président», mot français de 5 syllabes, une fois translittéré, est transcrit par 5 caractères chinois qui ont respectivement leurs sens différents. D'où une confusion extrême. On voit par là que ce qui entrave l'introduction des emprunts, ce n'est pas la langue chinoise, mais les caractères chinois. Si le chinois était latinisé, il pourrait absorber certainement un grand nombre d'emprunts.

Favorables pour les échanges terminologiques intérieurs et extérieurs, parce que les termes chinois doivent être popularisés à l'intérieur du pays multinational qu'est la Chine. Les Han comptent parmi les plus vieilles nations du monde. Ils ont été enclins à réunir dans une communauté compacte les minorités nationales de la Chine. Tout ce qui empêche cette agglomération sera condamné. Les échanges terminologiques entre les Han et les minorités nationales ne font pas exception. Heureusement, les Chinois d'outre-mer dispersés dans beaucoup de régions étrangères ont reproduit des dictionnaires terminologiques publiés dans la Chine continentale et certains dictionnaires terminologiques composés par les Chinois d'outre-mer ont été recommandés dans la Chine continentale. Sans aucun doute, cela a facilité l'unification des termes chinois. Pour favoriser les échanges terminologiques internationaux, les terminologues chinois emploient le plus possible les termes et les codes répandus sur le plan international. Ainsi, des sigles étrangers bien connus ont été introduits tels quels chez nous comme termes scientifiques et techniques et sans avoir besoin d'être remplacés par des termes chinois équivalents. Par exemple, les sigles anglais DNA, MOS, CT, CAD, BASIC, FORTRAN, etc. ont été acceptés. Pour aider les usagers chinois à les comprendre, on a mis quelquefois des termes chinois équivalents entre parenthèses derrière eux. Naturellement, un abus de sigle est à éviter.

Pratiques, parce que les termes chinois doivent être mis à l'épreuve dans leurs emplois. Si un terme n'est pas digne de son nom et qu'il ne se répande pas de façon durable, il faut le rectifier et aller jusqu'à le remplacer par un autre terme; mais si un terme, bien que imprécis, est employé assez largement pour être devenu conventionnel, on doit le garder pour éviter toute confusion possible.

CONCLUSION

Ces dernières années, les organismes intéressés de la Chine ont pris conscience du développement de la terminologie comme discipline autonome, dû à l'essor vertigineux des techniques et aux besoins accrus de communications entre communautés de langues différentes. Ils ont pris en main avec sérieux ce travail important.

En septembre 1981, le directeur d'Infoterm, Monsieur Felber, est venu en Chine à l'invitation de l'Institut de l'information scientifique et technique de la Chine. Pendant son séjour de 2 semaines, il a pris contact avec les terminologues chinois et donné beaucoup de conférences et de cours. Sous la direction du Bureau d'État de normalisation en août 1984, l'Institut de normalisation de Chine a organisé un premier symposium pour discuter des principes et des démarches à entreprendre pour normaliser les termes

chinois. Les linguistes, les logiciens et les lexicographes chinois qui y ont participé ont fait le point des pratiques terminologiques chinoises et étrangères et se sont décidés à combler le retard dans la terminologie. L'année suivante, le Comité technique pour la normalisation des termes chinois s'est créé. En avril 1986, sous la direction de ce Comité, on a fondé à Shanghai un Sous-comité pour la normalisation de la lexicographie.

Les terminologues chinois ont fait des efforts inlassables pour consigner leurs études terminologiques dans des publications.